

Pour une transparence totale sur les fonds nazis

Selon le professeur émérite à l'Université de Zurich Marc Chesney, UBS doit assumer le passif historique de Credit Suisse.

L'interrogatoire sans concession du Sénat américain à propos de biens juifs spoliés durant la Seconde Guerre mondiale n'améliore pas les affaires d'UBS outre-Atlantique, déjà sous pression. «Bloquer la divulgation de nouvelles informations est manifestement de nature à poser problème. Une transparence totale est requise», estime Marc Chesney, professeur émérite de finances mathématiques à l'Université de Zurich. Le numéro un bancaire suisse bloque l'accès à plus d'une centaine de dossiers de Credit Suisse, craignant des poursuites judiciaires.

UBS a repris sa grande rivale en mars 2023, en pleine débâcle financière. Son patron, Sergio Ermotti, a précisé devant la presse que certains documents ne peuvent pas être partagés avec les enquêteurs tant que la loi ne sera pas modifiée.

Le géant bancaire ne paie-t-il pas les pots cassés de feu la banque aux deux voiles? «Non», répond Marc Chesney, par ailleurs auteur de *STOP – Alarme contre la finance casino et la marchandisation du vivant*. A ses yeux, ce rachat implique pour UBS d'assumer le passif historique de Credit Suisse, en particulier l'existence de nombreux comptes liés à des responsables nazis.

L'audition à Washington tombe à un mauvais moment pour l'établissement

financier qui a demandé l'an dernier une licence bancaire aux Etats-Unis. Selon Marc Chesney, elle peut potentiellement menacer cette requête. «Aux yeux des instances de régulation comme la Fed, l'OCC et la FDIC, la transparence et la conformité sont des priorités dans ce dossier. Les tentatives d'obstruction sont mal perçues», signale le spécialiste de la finance.

Et de mettre en garde: «Pour UBS, disposer éventuellement d'une licence bancaire dans un pays dans lequel de graves litiges pourraient se développer, doit être considéré de près.» Une telle autorisation permettrait à l'entreprise zurichoise de proposer des services de paiements, de comptes courants et d'épargne, au côté des activités de gestion de fortune déjà existantes. >> MBO